

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE COTE D'AZUR

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, session 2025

Le président d'Université Côte d'Azur,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, au titre de l'année 2025 :

Monsieur BYWALSKI Yann, ingénieur d'études de classe normale, président, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame KERMORVANT Isabelle, attachée principale d'administration de l'état, vice-présidente, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame BRIET Valérie, ingénieure d'études de classe normale, experte, Centre national de la recherche scientifique, Sophia-Antipolis.

Monsieur SAFIN Magsud, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame TESNIER Peggy, assistante ingénieur, suppléante, Université Côte d'Azur, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Nice, le 15/09/2025

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
La Directrice des Ressources Humaines

Pauline ROBINEAU